

<b>Zeitschrift:</b>	The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
<b>Herausgeber:</b>	Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
<b>Band:</b>	- (1963)
<b>Heft:</b>	1442
 <b>Artikel:</b>	La défense nationale militaire
<b>Autor:</b>	Frick, R.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-695758">https://doi.org/10.5169/seals-695758</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA DEFENSE NATIONALE MILITAIRE

**Exposé présenté par le Colonel cdt. de corps R. Frick,  
Chef de l'instruction de l'armée**

**Journées des Suisses de l'étranger, St. Moritz, 16.-18.8.1963**

### III

Ce tableau rapide et sommaire de ce qui s'est passé du point de vue armée au cours de ces dernières années ne serait pas complet si nous n'accordions pas quelque attention encore à deux problèmes de majeure importance.

Tout d'abord celui de la défense spirituelle. La longue période de guerre froide que nous avons vécue depuis 1945 lui confère une importance exceptionnelle. Tout nous fait admettre que cette forme de guerre n'est pas près de prendre fin quelque prometteurs de détente que soient les événements internationaux de ces dernières semaines. Au surplus, il est évident qu'en cas de conflit la résistance morale des peuples en guerre sera soumise à rude épreuve.

Rien de surprenant dès lors que de nombreux responsables des destinées du pays se préoccupent de ce qui est prévu et entrepris pour faire face à cette forme perfide et très dangereuse de la guerre moderne. Une tendance très nette s'est manifestée d'après laquelle la défense spirituelle serait affaire de l'armée. Nous sommes très flattés de la confiance qui nous est ainsi témoignée. Elle puise évidemment ses arguments dans l'œuvre accomplie par Armée et Foyer durant la mobilisation 1939 — 45 et plus encore, pensons-nous, dans le rôle décisif et incontestable joué par le Général Guisan.

Il faut craindre que des mesures prises par l'armée seulement ne suffisent plus dans un prochain conflit. La résistance morale du peuple et de l'armée doit être minutieusement préparée avant l'entrée en guerre déjà. Cette résistance aura en fait l'exakte valeur de la confiance de tous en leurs Gouvernants et leurs chefs et sera conditionnée par l'attachement de chacun à nos institutions, à nos libertés et au pays.

Si nous avions à établir un bilan de la valeur ainsi définie de notre préparation à la défense spirituelle, il serait — c'est ma conviction — largement positif. Dans son ensemble et dans sa grande majorité l'esprit de notre peuple est resté sain. Dans l'armée, nous pouvons constater que nos soldats s'acquittent de leur devoir avec sérieux et entrain. Le recrutement des cadres s'effectue presque partout de façon normale.

Nous manquerions pourtant de franchise en dissimulant qu'en Suisse romande surtout, l'esprit qui règne dans certains de nos établissements d'instruction supérieure nous cause de réels soucis. L'idéologie communiste n'a pas gagné de terrain au cours de ces dernières années dans le monde des travailleurs. Ses promoteurs et agents ont concentré leurs efforts sur certains intellectuels dont plusieurs se sont laissés gagner par des théories qui sont pour eux des spéculations de l'esprit auxquelles ils s'abandonnent par snobisme d'abord puis par conviction ensuite. Il y a là un danger, auquel il convient de parer sans tarder, à défaut de quoi il nous faudra compter avec une contamination de l'esprit de notre jeunesse dont les conséquences pourraient être très inquiétantes.

Je voudrais me pencher sur un autre problème qui n'a pas encore trouvé de solution suffisante. Il s'agit de l'organisation de la défense civile. Là, nous sommes très

en retard. Cela me préoccupe beaucoup car je suis persuadé que la qualité des mesures prises pour la défense civile exercera une influence déterminante sur la résistance morale du pays, c'est à dire sur la valeur effective de la défense spirituelle. Plus, il ne fait aucun doute que le moral de l'armée elle-même sera très influencé par l'importance que nous aurons accordée aux mesures à prendre pour protéger la population.

Il s'agit là d'un problème qui n'est pas simple à résoudre. L'importance des dépenses à consentir, les difficultés à recruter le personnel nécessaire et, je pense, une certaine incompréhension quant à l'urgence des mesures à prendre font que la réalisation de ce qu'il faut considérer comme indispensable et même vital en temps de guerre, piétine d'inquiétante et dangereuse manière. Il est grand temps que l'organisation de notre défense civile soit mise au diapason de notre défense militaire.

Et voilà, mes chers compatriotes, j'arrive au terme de ce "tour d'horizon" concernant la défense militaire que votre Comité m'a demandé de vous présenter. Je n'ai fait qu'esquisser ce qui a été décidé, ce qui est en voie de réalisation et j'ai touché à l'une ou l'autre question qui devrait, à mon avis, retenir plus notre attention.

Vous ne me reprocherez pas, je l'espère, d'avoir été sombre ou pessimiste. Je ne le suis pas par nature et n'ai, par bonheur, aucune raison de l'être. Je me suis simplement efforcé d'être vrai. Et c'est bien parce que je connais la qualité de votre attachement au pays que j'ai été sincère, comme vous l'êtes vous-même.

J'ai fréquenté à l'étranger, dans plusieurs pays, nos "Clubs suisses" et me suis lié à bien des compatriotes vivant loin de la Suisse. Au cours de la guerre, en particulier, j'ai partagé maintes fois les soucis que leur causaient la situation de la patrie lointaine et cela m'a permis de juger mieux, jusqu'à en être ému souvent, de la valeur de leur patriotisme.

On dit qu'il est chez nous des concitoyens, parmi les jeunes surtout, qui ne sentent plus ce que c'est qu'être Suisse. Leur esprit et leur cœur appartiendraient à des ensembles plus importants. Ils se veulent plutôt européens ou citoyens du monde. Leurs aspirations bien que surprenantes pour nous peuvent se comprendre en l'époque que nous vivons. Je reste cependant persuadé que s'ils s'écaillent un jour vers un point de la plus vaste patrie, ils ne tarderont pas à éprouver le besoin de se raccrocher à la patrie réelle, à la patrie première, à la seule patrie, celle de leurs pères celle, espérons-le, de nos descendants. Pas plus que nous, je le sais, ils ne pourront se défendre de ces émotions intenses, troublantes et bienfaisantes qui nous saisissent quand, loin du pays, nous en recevons des nouvelles, nous en célébrons la fête nationale ou quand nous nous réunissons autour du "sapin de Noël" de la Colonie suisse.

Dans ces occasions, si rien de très intime ne réagit en eux, c'est qu'ils auraient le cœur vide. Ils seraient alors à plaindre, profondément.

Votre cœur, mes chers compatriotes de l'étranger, je le sais, déborde d'amour pour la patrie suisse que vous servez au mieux, vous aussi. Vos retours au pays prennent le caractère de véritable pélerinages. Puissiez-vous longtemps encore nous apporter la pureté de votre patriotisme et puiser dans vos séjours en Suisse la force d'accomplir la mission que vous vous êtes assignée, hors de nos frontières.